

# Évaluation prospective de l'appui du PME à l'éducation au niveau des pays

Kenya, Second Rapport Annuel

RÉSUMÉ EXÉCUTIF | FEVRIER 2020



A network diagram with several grey circular nodes connected by thin grey lines. The nodes are arranged in a roughly triangular shape, with a central node connected to many other nodes. A semi-transparent grey rectangular box is overlaid on the right side of the diagram, containing text. A solid blue horizontal bar is at the bottom of the page.

**Copyright © Universalia 2019, tous droits réservés**

Groupe de gestion Universalia  
245, avenue Victoria, bureau 200  
Westmount, Montréal (Québec)  
Canada H3Z 2M6

*[www.universalia.com](http://www.universalia.com)*

# Résumé exécutif

## A) Aperçu

Il s'agit du second (et dernier) rapport annuel à être développé dans le cadre de l'évaluation prospective sur trois ans du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) au Kenya - l'une des huit évaluations prospectives au niveau des pays qui seront complétées par un total de 20 évaluations sommatives, réalisées entre 2018 et 2020. Il fait suite à un rapport initial sur le Kenya qui a été soumis en mai 2018 et un premier rapport annuel soumis en décembre 2018. Ce rapport dévoile les résultats de la mission d'évaluation prospective finale dans le pays, qui a eu lieu en juillet 2019. Il présente en outre des conclusions émises sur la base de la collecte, du suivi et de l'évaluation des données entrepris tout au long de la période d'évaluation et est rédigé en tant que rapport autonome pour l'évaluation prospective 2017-2020.

## B) But et objectifs

Le but des évaluations prospectives est de mesurer si le soutien et l'influence du PME orientent la planification, la mise en œuvre, le suivi et le financement du secteur de l'éducation vers les résultats intermédiaires décrits dans sa théorie du changement (TdC). Au cours des deux premières années de l'évaluation, les évaluations prospectives ont regardé de l'avant et exploré ce qui se passait pendant que cela se passait. Elles ont observé de près les décisions initiales, documenté les perspectives des décideurs et se sont concentrées sur les activités et la participation des principales parties prenantes au début de la période considérée afin de comprendre si des progrès sont réalisés et si, et dans quelle mesure, le PME a apporté une contribution. Ce rapport finalise l'évaluation pour le Kenya avec une vue sommative de la période 2017-2020.

L'objectif des évaluations prospectives est d'évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des contributions du PME au niveau des pays, ainsi que la validité de la théorie du changement du PME à la lumière du Plan stratégique pour 2016-2020. Les évaluations prospectives visent à déterminer si - et comment - le soutien et les activités du PME concourent aux résultats et à l'impact potentiel au niveau des pays. Elles sont conçues pour évaluer les progrès du PME vis-à-vis ses propres buts et objectifs.

## C) L'éducation au Kenya

Le Kenya a connu un grand succès dans l'élargissement de l'accès à l'éducation à tous les enfants, l'enseignement primaire gratuit ayant été introduit en 2003 et l'enseignement secondaire gratuit en 2008. Cela a entraîné une augmentation spectaculaire des inscriptions, avec le Kenya étant maintenant officiellement considéré comme ayant atteint l'enseignement primaire universel. Ces dernières années, l'accent a été mis sur la garantie de l'égalité d'accès à l'éducation, les pays arides et semi-arides (Arid and Semi-Arid Lands, ou ASAL) étant à la traîne des autres en termes d'accès.

À l'heure actuelle, le ministère de l'Éducation se concentre principalement sur les politiques visant à améliorer les résultats d'apprentissage des élèves. La pierre angulaire de ce processus a été l'introduction d'un nouveau programme scolaire basé sur les compétences (Competency-Based Curriculum, ou CBC). Ce programme met l'accent sur ce que les enfants peuvent faire plutôt que sur ce qu'ils savent. Cela signifie une transition des évaluations sommatives, qui ont des enjeux élevés, vers des évaluations continues basées sur le travail en classe et les tâches à effectuer à la maison. Le CBC passe également du système 8-4-4 (8 ans à l'école primaire, 4 ans au secondaire et 4 ans dans le tertiaire) au 2-6-3-3 (2 ans au préscolaire, 6 ans au primaire, 3 ans dans le premier cycle du secondaire et trois ans dans le deuxième cycle du secondaire). L'année scolaire 2018/19 a vu la première étape de la mise en œuvre du programme scolaire CBC.

## D) Le PME au Kenya

Le Kenya est un partenaire de longue date du PME, ayant fait partie de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous (EPT-FTI) depuis 2005. Dans le cadre de l'EPT-FTI, le Kenya a reçu un total de 121 millions de dollars américains, ce qui a contribué à une Approche sectorielle (Sector-Wide Approach, ou SWAp) pour soutenir le Programme de soutien au secteur de l'éducation au Kenya. Cela a été fait dans le cadre d'un Accord de financement conjoint (Joint Financing Agreement, ou JFA) avec un certain nombre d'autres bailleurs, coordonné par une unité de mise en œuvre du projet au sein du ministère de l'Éducation (MoE). En 2008, il a été constaté lors d'un audit que le ministère de l'Éducation ne pouvait pas rendre compte d'un montant important de financement venant des bailleurs. Cela a conduit à la dissolution du JFA et à la destitution, après enquête interne, d'un certain nombre de hauts fonctionnaires du ministère.

En 2013, le Kenya a reçu un financement pour le développement d'un plan du secteur de l'éducation (ESPDG) pour 250 000 de dollars pour soutenir l'élaboration du plan national du secteur de l'éducation (National Education Sector Plan, ou NESP). Pour soutenir la mise en œuvre du NESP, le PME a fourni un financement de mise en œuvre du plan du secteur de l'éducation (ESPIG) de 88,4 millions de dollars, pour soutenir le Programme de développement de l'enseignement primaire (Primary Education Development, ou PRIEDE). PRIEDE est basé sur une expansion de la composante sur l'enseignement des mathématiques en première année telle que pilotée par l'initiative Mathématiques et lecture au primaire (PRIMR), qui visait à améliorer l'enseignement des mathématiques dans les petites classes ainsi qu'à augmenter l'offre de matériel d'enseignement et d'apprentissage. En plus de cela, PRIEDE a soutenu la production de l'analyse du secteur de l'éducation en 2018 et l'élaboration du Plan stratégique du secteur de l'éducation nationale du Kenya (Kenya National Education Sector Strategy Plan, KNESSP 2018-2022). PRIEDE est mis en œuvre par le ministère de l'éducation, la Banque mondiale agissant en tant qu'agent partenaire (AP), et en 2019 a reçu un financement d'extension dans le cadre d'un nouvel ESPIG. Le Kenya étant devenu un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, il a reçu une réduction de son allocation maximale par pays (MCA) du PME. L'ESPIG approuvé en 2019 a donc été réduit à 9,7 millions de dollars.

En plus du financement au ministère de l'éducation, le PME a fourni trois cycles de financement par le biais du financement du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) à une organisation fédératrice de la société civile, la Coalition Elimu Yetu (2016, 2017 et 2018).

Au total, le Kenya a reçu, en plus des intrants non financiers, 210 281 299 de dollars, dont 195 335 796 dollars avaient été décaissés jusque'en 2019.

## E) Contributions du PME à la planification sectorielle

### *État de la planification sectorielle au Kenya*

**Le Plan stratégique du secteur de l'éducation nationale du Kenya (KNESSP 2018-2022) a été largement salué par les partenaires au développement et la société civile, malgré un an de retard (entrée en vigueur au cours de l'année scolaire 2019/20).** Il a été constaté que le KNESSP répondait à tous les critères de qualité du PME, en s'appuyant sur les enseignements tirés du Plan d'appui au secteur de l'éducation du Kenya (Kenya Education Sector Support Plan, ou KESSP 2005-2010) et du Plan national du secteur de l'éducation (National Education Sector Plan, ou NESP 2013-2017). Le développement du KNESSP est largement considéré comme un processus rigoureux et mené par le gouvernement. L'analyse du secteur de l'éducation (ASE) réalisée en 2018 constitue la base théorique du KNESSP, les stratégies étant directement liées à l'ASE.

**La deuxième mission d'évaluation a constaté que le KNESSP est perçu comme un document crucial pour garantir que le secteur de l'éducation au Kenya évolue vers une approche proactive plutôt que réactive pour**

**relever les défis.** L'introduction d'un programme de gouvernance et de responsabilisation pour le KNESSP, ainsi qu'une meilleure approche de suivi et une meilleure modélisation financière amélioreront la capacité du ministère de l'Éducation à mettre en œuvre ses activités. On estime qu'un défaut du plan NESP était qu'il était trop ambitieux, avec une planification opérationnelle et une allocation des ressources inadéquates pour exécuter correctement les activités. Le renforcement du programme de gouvernance et de responsabilisation est perçu comme une solution solide pour équilibrer l'ambition et la réalisabilité.

**Les provisions pour l'inclusion des groupes vulnérables sont raisonnablement fortes dans le KNESSP, malgré quelques domaines clés à améliorer.** Une critique clé du KNESSP s'est concentrée sur l'inclusion d'une stratégie intégratrice pour les populations de réfugiés. Bien qu'une telle stratégie ait été initialement incluse dans le KNESSP, au cours du processus d'endossement, cette composante de la stratégie a été retirée, ce qui a été ressenti par les principales parties prenantes comme un pas en arrière pour garantir aux élèves réfugiés un accès adéquat à l'éducation, comme tout autre étudiant non-discriminé. Lors de la réunion des parties prenantes, les représentants du ministère de l'éducation ont affirmé qu'il y avait un passage clair dans le KNESSP qui mentionnait l'éducation pour tous les élèves, y compris les groupes vulnérables. Cependant, les partenaires de développement et d'autres participants ont précisé que la vulnérabilité était une déclaration générale sans ciblant des catégories spécifiques d'étudiants, et que cela était considéré comme faible. Les suggestions visaient à inclure des déclarations spécifiques plus claires dans les plans futurs afin qu'ils soient plus inclusives. En outre, le ministère considère cela comme un problème interministériel, et donc difficile à traiter spécifiquement dans la planification du ministère de l'éducation.

**Le processus d'élaboration du plan a été largement considéré comme participatif, mais une meilleure diffusion et communication autour du KNESSP garantirait la responsabilisation par rapport à ses objectifs.** Le Groupe de coordination des partenaires au développement de l'éducation (Education Development Partners Coordination Group, ou EDPCG) a été largement consulté lors de l'élaboration du KNESSP, et ses organes constitutifs ont largement estimé que leurs priorités étaient représentées dans le plan final. Il a cependant été noté qu'une approche plus ascendante de la planification (c'est-à-dire en commençant par les bureaux d'éducation des comtés ou sous-comtés), ainsi qu'une stratégie plus approfondie de diffusion du plan et de ses stratégies clés, garantiraient la responsabilité envers le KNESSP à tous les niveaux de mise en œuvre.

## **Contributions du PME**

**Au cours des trois derniers plans sectoriels, le rôle joué directement par le financement du PME a diminué à mesure que les contributions du gouvernement sont devenues plus importantes.** Le développement du KNESSP a été une base fondamentale pour le programme PRIEDE et a donc reçu un financement qui a fourni une assistance technique sur les prévisions financières. Cependant, en dehors de ce soutien, le développement du KNESSP a été piloté et dirigé par la direction de la planification et des politiques du ministère de l'Éducation. Le ministère s'est fortement appuyé sur son expérience de l'utilisation des directives du PME pour l'élaboration des plans sectoriels telles qu'utilisées dans les cycles de planification précédents, montrant l'impact durable du soutien du PME sur l'élaboration des plans sectoriels. Cela démontre une transition réussie du soutien du PME vers un processus de planification du secteur crédible et appropriée par le gouvernement.

Bien que les parties prenantes impliquées dans le processus de planification reconnaissent la valeur du processus d'évaluation du Secrétariat du PME pour les plans sectoriels, dans le cas du KNESSP, il n'a pas été considéré comme ayant été d'une efficacité significative. Cela est dû en grande partie au fait que l'élaboration du plan avait pris du retard et devait être finalisée à temps pour l'année scolaire 2019/20, laissant peu de temps pour une longue période d'évaluation et de perfectionnement.

## F) Contributions du PME au dialogue et au suivi sectoriels

### *État du dialogue et du suivi sectoriels au Kenya*

**Le Groupe de coordination des partenaires au développement de l'éducation (Education Development Partners Coordination Group, ou EDPCG) continue de jouer un rôle clé dans le dialogue sectoriel au Kenya.** En général, le dialogue et la confiance entre les acteurs, y compris le ministère de l'éducation, les partenaires au développement, la société civile et les syndicats d'enseignants, sont satisfaisants et s'améliorent. L'EDPCG est un forum crucial qui rassemble des acteurs dans le but de partager des informations sur les plans sectoriels, dans le but d'améliorer la coordination et l'harmonisation. L'EDPCG n'a pas de membres fixes et est plutôt ouvert à tous les acteurs du secteur de l'éducation. Il est actuellement présidé par l'UNESCO (selon une rotation annuelle qui correspond au rôle d'agence de coordination des financements du PME). Cette rotation est considérée comme précieuse, car elle garantit l'équilibre et une organisation solide.

**Aux côtés de l'ESPDG, un groupe informel « Troïka » agit comme un mécanisme efficace de dialogue sectoriel.** En tant qu'organe consultatif informel, cette Troïka se compose actuellement du ministère de l'Éducation, de l'UNICEF, de la Banque mondiale, de la JICA, de l'UNESCO et de l'USAID. Bien que la Troïka soit un important groupe consultatif pour le ministère, certains la considèrent comme trop étroite et trop exclusive. Le fait que l'adhésion soit limitée aux plus larges bailleurs de fonds du secteur signifie que d'autres agences dotées d'un mandat technique ou des représentants de la société civile ne sont pas inclus dans ses discussions de haut niveau. L'EDPCG est un bon forum pour la prise de décision, mais les décisions clés étant prises dans le petit groupe de la Troïka, il est estimé que l'EDPCG est *informé* mais pas *impliqué* dans le dialogue.

**Il existe une certaine intention de suivre les progrès dans le secteur de l'éducation au Kenya à l'avenir, avec des revues sectorielles conjointes (RSC) prévues pour le KNESSP.** Cependant, le suivi par rapport au plan sectoriel précédent a été faible. La première revue sectorielle conjointe sur le KNESSP devrait avoir lieu en février 2020, avec un groupe de travail établi au sein du ministère de l'Éducation pour organiser l'événement. En cas de succès, cela améliorera une faiblesse clé du secteur de l'éducation au Kenya. Auparavant, le suivi des progrès par rapport aux plans sectoriels au Kenya n'était pas transparent, avec peu de données publiées et aucun forum fiable pour discuter ouvertement et critiquer les progrès. Le Système national d'information sur la gestion de l'éducation (National Education Management Information System, ou NEMIS) a été créé pour fournir un « guichet unique » en matière de données sur l'éducation, mais il n'est pas encore opérationnel en raison des difficultés liées à l'inscription des élèves du primaire (car les élèves sans documents ou d'acte de naissance ne peuvent pas être enregistrés). Cela signifie qu'en dehors de l'analyse sectorielle de 2018, il n'y a pas de données largement publiées sur le système éducatif ou une évaluation finale du succès de la mise en œuvre du NESP.

### *Contributions du PME*

**Le PME a joué un rôle déterminant dans l'amélioration du dialogue sectoriel à travers un soutien financier et non financier, dont certains en encourageant le gouvernement et les partenaires au développement, y compris les acteurs locaux de l'éducation.** Le principal soutien à la responsabilité mutuelle a été fourni par l'intermédiaire de l'EDPCG, l'agence de coordination (AC) qui agit également en tant que président de l'EDPCG. L'EDPCG est une initiative fortement encouragée et facilitée par le PME dans le cadre du KESSP en 2005, et son succès est largement attribué à l'influence du PME. Le soutien par le biais du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) a également été crucial pour le renforcement de la coalition Elimu Yetu, en tant que porte-parole clé de la responsabilité de la société civile au Kenya. **La mise en place du NEMIS et de l'analyse sectorielle de 2018 ont tous deux été des résultats clés et ont été financés par le programme PRIEDE, soutenu par le PME.** Bien que le NEMIS ne soit pas encore opérationnel, il constitue une opportunité clé pour le Kenya d'améliorer

la qualité et l'actualité des données du secteur de l'éducation. NEMIS créera une plateforme en ligne qui permettra la production des données en temps réel sur les élèves, pour utilisation par les décideurs politiques. Bien qu'il y ait eu des défis dans sa mise en place, il sera bientôt opérationnel et contribuera à un meilleur suivi de l'éducation. Les améliorations dans les données vont de pair avec la pression pour les revues annuelles, préconisée par l'EDPCG ainsi que l'addition d'une composante gouvernance et responsabilité dans le KNESSP. C'est un autre résultat important du plaidoyer du PME pour un meilleur suivi et une meilleure responsabilité mutuelle.

## G) Contributions du PME au financement du secteur

### *État du financement du secteur au Kenya*

Les objectifs de financement définis dans le KNESSP sont ambitieux et, même si une augmentation régulière du financement national est prévue, d'importants déficits de financement subsistent. Le déficit de financement total du KNESSP est supérieur à 6 milliards de dollars sur cinq ans. Bien qu'il s'agisse clairement d'un écart important, le ministère de l'Éducation est convaincu qu'il sera couvert par de nouvelles augmentations des allocations de trésorerie, ainsi que par des contributions de bailleurs de fonds externes, qui n'étaient pas couvertes par les prévisions financières initiales du KNESSP. Le ministère est convaincu que le financement local, s'il est consolidé, peut amortir certaines de ses activités même si pas complètement.

**L'enseignement primaire et secondaire gratuit au Kenya a été financé à l'aide d'un système de financements par capitation, qui est considéré comme efficace.** Une capitation fixe est versée aux écoles pour chaque élève au Kenya, quels que soient le lieu, le revenu ou la composition démographique de l'école. Cela a permis de garantir une éducation gratuite à tous les élèves. Cela a été important pour parvenir à l'enseignement primaire universel. La société civile suggère que l'utilisation des données du NEMIS pour mieux cibler les financements par capitation basées sur une évaluation des besoins garantirait que les écoles reçoivent le financement qui leur est nécessaire. Actuellement, les écoles des zones à faible coût reçoivent plus que ce dont elles ont besoin, tandis que celles des zones à coût élevé sont relativement sous-financées (en termes de pouvoir d'achat réel).

**La confiance des bailleurs a été affectée par les irrégularités financières liées au KESSP (2005-2010), entraînant une baisse du montant et de la qualité du financement international (ainsi que de l'assistance technique contingente).** Après 2010, il y a eu une période de méfiance, les bailleurs retirant des fonds du Kenya ou choisissant de financer des projets hors budget. Jusqu'au PRIEDE, aucun bailleur n'a investi d'argent dans le ministère, un changement marqué dans le mécanisme de financement conjoint utilisé pour soutenir le KESSP. Depuis que PRIEDE a rétabli la confiance dans le gouvernement, le SEQIP de la Banque mondiale est un deuxième grand projet mis en œuvre directement par le biais du ministère de l'Éducation. Le financement extérieur global pour l'éducation a augmenté régulièrement depuis son point bas en 2011, avec 108 millions de dollars alloués à l'éducation en 2017. L'augmentation de ce financement sera cruciale pour combler le déficit de financement du KNESSP.

### *Contributions du PME*

La contribution du PME au financement du secteur au Kenya a été importante, notamment en termes d'engagement à investir dans un soutien aligné et d'impact sur le renforcement de la confiance dans le ministère de l'Éducation. PRIEDE a été le premier programme à s'engager directement avec le ministère après la dissolution du KESSP. Cela a été le facteur clé de l'amélioration de la confiance dans le ministère, à la fois en termes d'évolution vers un financement plus aligné, mais aussi en termes d'amélioration du dialogue entre le ministère et ses partenaires. En plus de cela, le soutien du PRIEDE pour l'amélioration des prévisions financières dans le KNESSP fournit un cadre important pour encourager un plus grand alignement pour les autres bailleurs,

en donnant une image claire de l'ampleur du déficit de financement pour les différents sous-secteurs. Au cours de la période 2011-2017, le PME a contribué 12% de l'APD totale à l'éducation de base.

## H) Contributions du PME à la mise en œuvre du plan sectoriel

### *État de la mise en œuvre du plan sectoriel au Kenya*

**Depuis l'examen à mi-parcours en 2017, un manque de données de suivi rend difficile une évaluation sommative détaillée des performances de mise en œuvre du NESP.** Cependant, il est possible de dire qu'en général la mise en œuvre du NESP peut être considérée comme un succès. Les objectifs plus ambitieux du plan, à savoir le curriculum basé sur les compétences et le SIGE (NEMIS), n'ont pas été atteints et ont été considérés comme ayant détourné l'attention d'une approche plus équilibrée de la mise en œuvre du plan (c'est-à-dire une position réactive plutôt que proactive). Ces problèmes ont transitionné vers le KNESSP et sont désormais considérés comme ayant des délais plus réalisables et des plans de mise en œuvre bien réfléchis. On a le sentiment qu'après une longue pause d'un an pour le développement du KNESSP, le Gouvernement du Kenya s'est engagé à utiliser le KNESSP comme cadre de mise en œuvre. La concentration accrue sur le suivi, la gouvernance et la responsabilisation vise spécifiquement à améliorer la capacité de mise en œuvre et entraînera probablement des progrès plus significatifs vers les objectifs.

**L'évaluation externe du KNESSP par le PME a mis en évidence les défis potentiels qui pourraient être rencontrés pendant sa mise en œuvre.** L'évaluation a noté que les objectifs de dépenses sont ambitieux et les lacunes potentielles de financement importantes. Dans le cas où le financement n'est pas suffisant pour couvrir toutes les activités décrites dans le plan, la hiérarchisation des activités est importante pour maximiser les résultats. Cela a été noté comme faisant encore défaut dans le KNESSP. La capacité de mise en œuvre dans certains domaines a également été notée comme un risque. Par exemple, l'éducation de la petite enfance a été dévolue au niveau du comté, mais il est estimé que les bureaux d'éducation des comtés n'ont souvent pas la capacité de mettre en œuvre les activités d'éducation de la petite enfance prévues. La mise en œuvre du nouveau curriculum dépend également fortement de la capacité des écoles, des enseignants et même des parents (qui jouent un rôle important dans le projet), et on craint que des ressources adéquates ne soient pas mises à disposition pour assurer une mise en œuvre sans heurt.

### *Contributions du PME*

**La mise en œuvre de PRIEDE a été largement saluée, tout comme son rôle dans le renforcement des capacités de mise en œuvre au sein du ministère de l'Éducation.** Les activités du PRIEDE sont présentement intégrées dans les modèles de fonctionnement des directions concernées au sein du ministère de l'Éducation. Cela s'est fait grâce à l'ESPIG de 2019, qui a été alloué en tant qu'extension de PRIEDE. L'intégration de ces activités permet aux capacités renforcées par le biais du PRIEDE dans l'unité de mise en œuvre du projet de se propager à d'autres directions du ministère. Cela a été noté comme un avantage clé du programme PRIEDE par rapport à d'autres programmes hors budget tels que TUSOME. De plus, le rôle du PME dans le soutien de l'EDPCG a modérément contribué à l'amélioration de l'harmonisation et du dialogue entre le gouvernement et ses partenaires, bien qu'il soit difficile de voir des preuves concrètes des avantages du renforcement du dialogue. Alors que le Kenya est en train de décider comment mettre en œuvre le financement de la part variable, il est considéré qu'il n'aura pas d'effet majeur sur l'efficacité de la mise en œuvre globale, en raison de la taille relativement petite du financement (à un tiers de la valeur ESPIG la part variable serait d'environ 3,2 millions de dollars).



## I) Renforcement du système éducatif

### *Changement de niveau du système*

**L'élargissement de l'accès à l'éducation a été un succès au Kenya, qui a atteint quasiment atteint l'enseignement primaire universel.** Le défi reste de garantir l'égalité d'accès, en particulier pour les apprenants ayant des besoins spéciaux, les communautés nomades, les réfugiés et les adultes poursuivant leurs études. Comme indiqué en ce qui concerne le développement du KNESSP, il est estimé que davantage pourrait être fait pour accueillir les personnes vivant dans les comtés de l'ASAL, ainsi que la large population de réfugiés vivant au Kenya, qui sont actuellement exclus de l'enseignement ordinaire. En outre, il reste encore beaucoup à faire pour élargir l'accès à l'éducation des adultes et à la formation continue, qui ont connu une diminution considérable des inscriptions depuis 2012.

**Un certain nombre de changements sont en cours au Kenya afin d'améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation.** L'introduction du curriculum fondé sur les compétences (CBC) est une initiative ambitieuse visant à améliorer globalement les résultats d'apprentissage des élèves, ainsi que la qualité et la pertinence de l'éducation. Il met l'accent sur la fourniture d'une éducation qui est pertinente pour l'économie moderne du Kenya, ainsi que sur une approche globale de l'apprentissage de l'enfant. Bien qu'il en soit à ses débuts et qu'il y ait des défis potentiels dans sa mise en œuvre, ce nouveau programme scolaire est largement considéré comme une étape positive. En revanche, les problèmes liés au nombre d'enseignants et à leur absentéisme persistent. L'introduction d'un outil d'Évaluation et de perfectionnement professionnel des enseignants (Teacher Professional Appraisal and Development, ou TPAD) vise à remédier à cela en donnant aux agents de soutien aux programmes un meilleur suivi de la capacité professionnelle des enseignants.

**L'analyse du secteur de l'éducation de 2018 note que le chevauchement des mandats institutionnels dans la gestion du secteur de l'éducation reste un défi.** Un exemple de ceci est la responsabilité simultanée de l'assurance qualité des enseignants que le ministère de l'Éducation et la Commission du service des enseignants (Teacher Service Commission, ou TSC) ont, ou le rôle que le ministère, la TSC et l'Institut Kenyan pour le développement des programmes scolaires (Kenyan Institute for Curriculum Design, ou KICD) jouent tous dans la formation des enseignants. La communication et le travail collectif entre ces agences sont souvent faibles (bien que l'introduction du NEMIS a le potentiel d'améliorer cela). De même, la dévolution de l'enseignement de la petite enfance aux gouvernements des comtés a également conduit à un mandat divisé, et il est craint que cela ne crée des problèmes en matière de planification et le suivi. Actuellement, le KNESSP ne contient pas de mesures concrètes pour répondre à ces préoccupations, bien que l'introduction du NEMIS en tant que plateforme de données partagées soit une évolution positive.

### *Liens probables entre la mise en œuvre du plan sectoriel et le changement au niveau du système*

**Les différents KESSP / NESP / KNESSP ont fourni une structure et une orientation aux changements de système depuis 2005.** L'objectif de développement du Programme d'appui au secteur de l'éducation (ESSP) était d'aider le gouvernement à mettre en œuvre le KESSP et ce, dans le cadre du processus pour atteindre les objectifs du KESSP. La mise en œuvre du KESSP, qui a commencé en 2005/2006, a nécessité un engagement et un dévouement accrus de l'ensemble du personnel du ministère de l'Éducation, des diverses parties prenantes et des partenaires au développement. Pour renforcer la performance et pour réussir la mise en œuvre du KESSP, les parties prenantes ont souligné qu'il est essentiel que des mécanismes de responsabilité (vis-à-vis de la performance) efficaces soient appliqués afin que le personnel du ministère de l'Éducation travaillant à différents niveaux puisse être tenu responsable de la prestation de services éducatifs de qualité aux Kenyans à travers le pays. Cela a été directement lié à l'amélioration de la performance et de la responsabilisation dans le secteur.

En plus de cela, la plupart sinon tous les changements au niveau du système au cours des 15 dernières années ont été présentés dans les plans sectoriels, et il est largement considéré qu'ils agissent comme un cadre directeur pour la hiérarchisation et la mise en œuvre des changements au niveau du système.

## K) Résultats d'apprentissage et équité

### *Changements dans les résultats d'apprentissage, l'équité et l'égalité des sexes*

**L'accroissement de l'accès à l'enseignement et de l'achèvement continuent d'être une réussite au Kenya - avec l'achèvement universel de l'enseignement primaire et l'amélioration des inscriptions dans l'enseignement préscolaire et secondaire.** Cependant, comme indiqué, cette amélioration de l'accès n'a pas atteint tous les élèves de manière égale. Alors que le Kenya obtient de bons résultats en termes d'égalité des sexes dans les inscriptions, il existe des divisions régionales importantes. Les élèves issus de milieux à faible revenu ou des comtés arides/semi-arides sont beaucoup moins susceptibles d'aller à l'école. Cela est également vrai pour les réfugiés vivant dans des camps (tels que Dadaab et Kakuma) qui achèvent moins leurs études que leurs pairs dans l'enseignement ordinaire. Cependant, dans l'ensemble, le tableau est brillant, les inscriptions et la parité entre les sexes augmentant à tous les niveaux d'enseignement, ainsi que l'inscription des apprenants handicapés.

**Les données d'évaluation des acquis scolaires les plus récentes datent de 2016. Elles montrent que le Kenya enregistre de bons résultats par rapport aux normes régionales.** Les évaluations SACMEQ et les évaluations UWEZO menées par les citoyens montrent que le Kenya surpasse ses voisins l'Ouganda et la Tanzanie. Les résultats de l'évaluation de l'apprentissage d'Uwezo 2015 montrent qu'il y avait une différence de 26 points (75% contre 49%) entre les comtés ayant les scores les plus élevés et les plus faibles en mathématiques « quotidiennes ». Cela reflète les disparités observées en matière d'inscription et d'achèvement.

### *Liens probables avec les changements observés au niveau du système*

Il est clair que l'amélioration des inscriptions au niveau du primaire et du secondaire au cours de la dernière décennie est au moins en partie attribuable à l'introduction de politiques d'éducation primaire gratuite, et une augmentation des établissements offrant une éducation non formelle peut être liée à une augmentation des inscriptions dans l'éducation non formelle. Cependant, il est plus difficile de trouver les causes des changements dans les résultats d'apprentissage, car le nouveau curriculum basé sur les compétences en est à un stade trop précoce pour retracer les liens de causalité avec les changements dans les résultats d'apprentissage. Cela devrait être au cœur de recherches futures.

## L) Conclusions et questions stratégiques

### *Conclusions*

Le soutien du PME au Kenya a été inestimable pour aider le Kenya à réaliser l'enseignement primaire universel. Au cours de ses 15 années d'engagement avec le Kenya, le PME a apporté une contribution précieuse à la planification, à la création de l'EDPCG, au rétablissement de la confiance dans le ministère de l'Éducation après la dissolution du KESSP et au renforcement des capacités de mise en œuvre du ministère. Bien que des défis demeurent en termes d'amélioration de l'équité dans l'accès pour les plus marginalisés et d'amélioration des résultats d'apprentissage pour les inscrits, des progrès significatifs ont été accomplis.

## Questions stratégiques

Les conclusions de cette évaluation nécessitent plusieurs questions stratégiques concernant le soutien du PME au Kenya:

- 1. Comment le PME aidera-t-il le Kenya à atteindre ses objectifs en matière d'éducation à l'avenir ?**  
L'évolution clé de l'éducation au Kenya est la réduction de l'allocation maximale au pays. Cela signifie que la logique derrière la théorie du changement du PME, à savoir l'utilisation du financement pour tirer parti des améliorations dans des domaines clés, est affaiblie. Cela soulève la question de savoir quel rôle le PME jouera dans l'avenir du Kenya et comment il pourra maximiser l'efficacité de ses contributions non financières en tirant parti du partenariat et de l'expertise technique?
- 2. Comment le PME peut-il soutenir efficacement d'autres acteurs impliqués dans les pays à revenus intermédiaires de la tranche intermédiaire ?** Compte tenu de la réduction du rôle financier que le PME jouera à l'avenir, comment soutiendra-t-il d'autres organismes qui fourniront davantage de financement ? Le Mécanisme international de financement de l'éducation (International Financing Facility for Education, ou IFFEd) fournit un financement concessionnel à cette catégorie de pays. Comment le PME peut-il s'appuyer sur ce financement concessionnel pour fournir un soutien non financier complémentaire ?
- 3. Compte tenu de la réduction du financement ESPIG, quelle est la valeur du financement par la part variable au Kenya ?** Les parties prenantes du ministère de l'Éducation considèrent que la requête de financement de la part variable représente plus un fardeau administratif qu'elle n'apporte un gain financier. Compte tenu des coûts irrécupérables du financement par la part variable, en termes de conception et de suivi du projet, et de la réduction de l'effet motivateur vis-à-vis d'un versement modeste, un financement par une part variable devrait-il être envisagé pour les pays ayant des allocations maximales relativement limitées ?